

Équité salariale

« Un grand pas dans la quête de l'égalité entre les femmes et les hommes »

Jeudi 9 novembre 2006 - Le Conseil du statut de la femme applaudit la conclusion de l'entente sur l'équité salariale survenue entre le gouvernement du Québec et ses employées. « Il s'agit d'un grand pas dans la quête de l'égalité entre les femmes et les hommes », a déclaré Mme Hélène Harvey, présidente par intérim du Conseil.

En tant que plus important employeur au Québec, le gouvernement démontre qu'aujourd'hui, au Québec, le travail d'une femme a autant de valeur que celui d'un homme, et corrige une injustice vieille de plusieurs années. Ainsi, le Conseil se réjouit pour les quelque 360 000 femmes touchées par ce règlement et qui recevront leur juste part. Il s'agit non seulement d'une question de justice économique, mais également une question de droits et d'équité envers les femmes.

Toutefois, il reste beaucoup à accomplir. Ainsi, certaines sociétés d'État de même que plusieurs entreprises privées ne reconnaissent toujours pas, sur le plan salarial, la pleine valeur du travail des femmes. Le gouvernement leur montre maintenant l'exemple; c'est à espérer qu'elles emboîteront le pas sans trop tarder.

- 30 -

Source : Béatrice Farand
Conseillère en communication
Conseil du statut de la femme
(418) 643-4326 poste 245
beatrice.farand@csf.gouv.qc.ca